	6 1 1 1 1 2 2 5
	Du 6. Juni 1885.
	Canditions pour la converture en ancelles
	Du pan à Vent au batiment de l'hôpital
/	. Les lattes devront avoir 6 continuetres de distance
	et le funillage vera de d'amimetres
2.	L'ancere, clavinis & lambris devrant être recus
	avour l'emplu
З,	Les Combres remis à nuive ou se paieront
	Les lambrés resuis à nuive ou se paieront
4.	. L'entreprise doit être executé pour le 30 juin
	1885,
	Envente des Saumid Sions deputées, cette entrepris
	2 de a été adjugée à Édmand Tuignards charpen-
	Envinte des Saumid Sionis Departees, cette entrepris 2 de a été a d'ingéé à Édmand Tringmand charpen. 2 tier au Lieur Rum le prix de un franc 85 in le
	metre carré, d'après va Vaumisvion
	· ·
	Sommis vian pour paser des Carrières
	Viva vis les corrières de la Cambe, buis
	fourni par la Commune, fabriquer & posen
	les Barrieres avec poteaux & ferrures, crosses
	Le mêtre currant Vingt centimes.
	/ Signe / Verjeux Fithon maitre charpentres au Gen

14 Juni 1875 _ ~ a Ve otions des Domanies of Vatiments de la Commune du Lieu, fair miser la Converture à neuf en aucottes Deceveron quinte perches carrees, au toit ou Châles de l'ordons Joan and Couchant, aux conditions suivantes: 10 les miseure sont tenus par leurs mises L'es fattes devront avoir deux ponees de distance, et le fouillage de un et denu pouce. 3°, Le bord du toit dera fait avec des charlattes et rasoires. Ao Les lambris remis à nouveau de fraierons framed la perche carred. L'ancelle , clavins et l'ambris devront être regus avant Pemploi. 6. L'entreprise devia être faite d'ici au 20 , Juillet 1875 it a reception. L'adjudicataire indiquera une Caution red = pondable de l'exécution de l'ouvrage. La mise à lieu au rabait et à l'aprendre Carrel L'ouvrage exposé aux enchère d'après les wondetiens - dessey a the adjuge a Charles Shockato day's Charbonium, are prison Disposept francy, a centring Paperche varie Charles trochat nemisor

Du. 3. caren 1880 La Sections des batiments de la commune de L'enf fait miser au labouis la converture à rent en ancolles a executer and Chaler - Hormann, aux conditions Vicinanted In Les Misseurs Sunt lours pour leurs mudes et derrout faurier une cautions pour garantie de l'execution de l'outreprises. 21 Les lattes derrous avair 6 continietes (2 pauces) de distance et le famillage de 4'/2 cent: (1'/2 punces 3. Le bord du lair vera fair avec des charlattes & radains Les lambris remis à nouveau Sepaierons Six pand les neuf mens carrer (Van la perche carrie) 5 Lancene, clarini x Cambris Derrout the regus arous Clemyolai 6 L'avjusicataire vera tem de l'équarrisvage et pose De la cherrous à remplacer; le bais pour plantes lui Sera fuurri a proximité par la Commune; paus Cela, il lecerra cinquante centimes par metre cun de mierin rendersposé. Les crusses néces soires Vant à la charge de la Commune, L'entre prise detra etre facie pour le 15 moi 1881, 8. L'adjudicataire et Va cautions Vignerous les présents q: Latricie a line à la perche carrel (gometres carris) Orojuyé à lans Perillandann Chartonnières pour les prix de Veixe frances & dex continues la parches Carree Suns le cantionnement solidaire de San fier Ce fees Vérillara Louis Thillard

du Chalet de la Cércaz : Grand.

I hi bond du toit dera fait avec des Charlattes et des nasonies.

3. Le loutes amont 6 centimiles.

3. Les lambies remis à centimilés.

3. Les lambies remis à neuf seront l'ayes or misoni de 80 ce le mêtre.

4. L'ancelle, clarins et lambies demont être seçue avant l'emploi.

5. L'ancelle, clarins et lambies demont être seçues avant l'emploi.

5. L'ancelle, clarins et l'eminei avant à 15 août 1898.

4. L'ancelle, clares et l'eminei avant à 15 août 1898.

4. L'ancelle derre être Cerminei avant à 15 août 1898.

Ges dones igné mongage à faire la couvertine en dessus d'ajorés les casaditions faux le prix de deux fancs l'emité [2,30] le treette carré.

Adonis Gépras

Tous ces extraits de ACL, S2